



Les Règles de vie du groupe :

Le comportement :

Chacun devra respecter la loi en vigueur (pas de violence verbale ou physique, de consommation de produits illicites, d'état d'ébriété...) et travailler dans le respect (écoute, échange, entraide, comportement positif) et la sécurité de tous.

Les horaires :

L'équipe précisera l'heure de rdv exacte du départ au site et l'heure de fin de chantier dès le premier matin.

Un non respect des horaires ou une absence seront signalés en mairie et pourront entrainer un recalcul de la somme à percevoir en fin de chantier.

La tenue :

Par mesure de sécurité, elle est obligatoire durant toute la durée du chantier.

Chacun devra arriver en tenue ou venir à l'avance de l'horaire défini pour se changer (si l'accès à un vestiaire est possible).

Les pauses :

Elles se font collectivement et sont décidées par l'équipe, qui les évaluera en fonction de la fatigue de chacun.

Attention aux véhicules et au matériel qui ne doivent pas rester sans surveillance.

L'ensemble doit être rangé et mis à l'abri pour les pauses déjeuner.

Les repas :

Ils doivent se prendre collectivement et dans un climat d'échanges et de bonne humeur.

Le groupe reste donc unique durant toute la durée du repas.

Pensez à vérifier si votre régime alimentaire a bien été pris en compte et à en parler à l'équipe encadrante.

Le portable :

Il pourra être utilisé durant les pauses mais il ne devra pas parasiter le travail (sauf coup de fil urgent à préciser à l'équipe)

Les écouteurs :

Par mesure de sécurité, les oreilles doivent restées libres de tous matériaux qui ne seraient pas du domaine du Chantier.